



I.

Le mot du maire



*Montenaises, Montenais,
cher(e) Administré(e)*

L'année 2026 restera l'année d'un passage de responsabilités à une autre Equipe pour le bien-être de l'ensemble de nos habitants.

Après 2 mois, nous avons oublié l'absence de passations et d'informations de l'ancienne équipe nous obligeant à découvrir, à résoudre, à décider et surtout à être efficace très rapidement.

Je vous laisse découvrir ce qui a été fait, solutionné, réalisé, ou commencé pendant ces 2 mois....



Informations mairie

14 Grande Rue, 25260 Montenois
03 81 93 51 10
mairie.montenois@wanadoo.fr

Le lundi de 08h30 à 12h

Le mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h/
de 13h30 à 18h

Fermé le mercredi



Travaux et voirie

1/ France Services / la Poste

A la suite des élections, nous avons organisé un rendez-vous le 23 mars 2026 avec le maître d'œuvre qui suit le chantier. Celui-ci nous informe d'une problématique **non identifiée par l'ensemble des parties**. En raison d'un écart d'environ un mètre de hauteur entre les deux espaces concernés, nécessitant une ré-étude technique du projet, les travaux ont été suspendus du 23 mars au 3 mai 2026 inclus. Cela nous contraint à ne plus pouvoir poursuivre le projet initial et à revenir quasiment à la situation de départ. Suite à une décision commune, une nouvelle étude est en cours avec réalisation de nouveaux plans et consultation des entreprises. Les travaux ont repris le mardi 26 mai. La livraison des locaux est prévue en juillet.

2/ Système de vidéo protection :

Tout est installé depuis début mars. Le 11 mai 2026, 3 personnes de l'équipe municipale ont été formées à l'utilisation du logiciel.

La vidéo protection sera mise en service à partir de début juin.

Les panneaux seront posés aux entrées du village pour le 22 juin 2026.

Le but des caméras est de protéger contre les incivilités et les cambriolages, ainsi que d'assurer la protection des biens (personnels et communaux) et des personnes.

Voici le positionnement ainsi que les fonctions des caméras.

Une caméra aux entrées du village :

- Arcey : lecture de plaques + vue large
- Sainte Marie : (voie de Montbéliard) lecture de plaques + vue large
- Bretigney : lecture de plaques + vue large
- Lougres (service technique) : lecture de plaques + vue large

PS : Les 4 entrées de village sont équipées de lecteurs de plaques d'immatriculation pour les véhicules, de jour comme de nuit.

Une caméra orientée vers :

- Le dépôt de déchets verts
- Le bâtiment des ateliers municipaux au loin

Une caméra orientée vers

- Le Point R
- La station d'épuration

Une caméra stade 360° avec 4 caméras orientées vers :

- Le parking et une partie de la route
- La salle du stade avec zoom
- Le City Park
- Le stade à 100 % le kiosque

Une caméra au marché couvert orientée vers :

- La route devant la poste
- Le parking de la poste
- La pharmacie
- La direction de la mairie
- L'avant de l'école maternelle

Une caméra à la mairie orientée vers :

- La boulangerie
- La salle rouge
- La direction de l'école maternelle.

3/ Maison du temps libre

Nous avons reçu le cabinet qui a initié un projet de rénovation avec le mandat précédent. Nous sommes actuellement en cours de consultation avec d'autres cabinets d'architecture. Nous leur présenterons notre vision de l'avenir de cette salle, qui n'est plus celle du mandat précédent.

Cette salle doit pouvoir accueillir des manifestations telles que des fêtes ou galas des écoles, un loto, de la gym afin, peut-être, de soulager la salle rouge, ainsi que des repas dansants, expositions...

4/ Circulation / Parking et PMR / Signalisation / Divers

Nous avons rencontré mi-avril le STA (Services territoriaux d'aménagements) du Doubs qui nous a informé que pour mener à bien notre projet de voirie, il devra y avoir leur participation ainsi que celle de PMA.

Nous avons reçu le maître d'œuvre qui a déjà travaillé avec le mandat précédent le mardi 20 mai. Les grandes lignes ont été abordées. Il va nous proposer un projet.

Les grandes lignes sont les suivantes :

4.1 Circulation

o Rue du Sausset :

- Remise à double sens
- Sécurisation avec trottoir et ralentissement de la vitesse

o Rue d'Arcey

- Sécurisation devant l'école

o Rue Piesson

- Remise à double sens
- Sécurisation avec trottoir et ralentissement de la vitesse

o Rue des Chenevières

- Très abîmée

o Rue de Sainte Marie

- Remise à double sens
- Sécurisation avec trottoir et ralentissement de la vitesse

o Rue de Lougres

- Réflexion de comment faire avec cette rue si on souhaitait la remettre à double sens

4.2 Parking

o Rue Guy Mocquet

o Devant l'école élémentaire

o Mairie devant et derrière

o France service et poste

o MTL

o Salle du foot

o Place PMR

- Parking Mairie
- Devant la pharmacie
- Sur tous les autres parkings

4.3 Signalisation

- Réflexion à mener entre STOP ou céder le passage

4.4 Divers

o Voie piétons entre le stade et le swing golf

o Sécuriser devant l'accrobranche. Il y a un réel danger à ce jour dans cette zone

o Réduction de la vitesse avant d'entrée dans la zone de loisir depuis Lougres et en sortant du village

o Parking à réaliser en face du swin golf et entre l'accrobranche et le restaurant

o Petit bout de rue à bitumer

- Terminer des aménagements dans les lotissements

Je reste disponible en mairie si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Christian HORUCKOWA





Finances

Le 23 avril dernier, notre premier budget a été adopté à une très large majorité. La loi ne nous avait laissé que cinq semaines alors que l'ancienne équipe avait eu deux mois et demi pour le faire. Comprenez qui pourra...

Ce premier budget se devait avant tout, d'être prudent. Prudent oui car aucune passation n'a eu lieu entre l'ancien maire et le nouveau, suite à notre installation du 19 mars 2026. Nous avons d'abord eu la désagréable surprise de devoir repenser les travaux de l'agence France Services. Nous avons aussi découvert que le montant de crédit-bail supporté par la commune était passé de 36330 à 85000 euros entre 2020 et 2026. Si l'endettement bancaire diminue d'un côté faute d'investissements majeurs, les échéances de loyers pour plusieurs équipements (dont l'utilité est discutable), explosent (panneaux lumineux, écran dans la salle de conseil, photocopieurs etc...). C'est un point sur lequel nous nous engageons. Un de nos objectifs sera donc de diminuer ce poste d'ici la fin du mandat. L'argent public est le vôtre, nous sommes déterminés à bien l'utiliser.

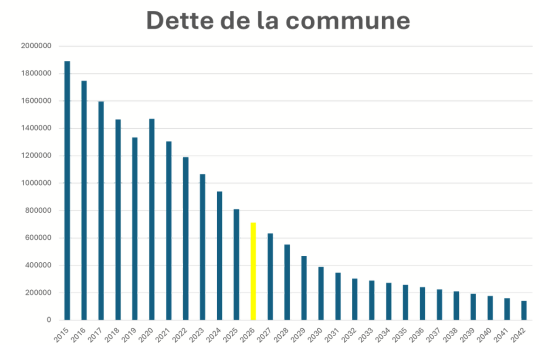
Nous avons annoncé, lors de la campagne, ne pas augmenter les taux d'imposition : nous avons le plaisir de vous le confirmer. La part communale n'augmentera pas. Les bases locatives réévaluées chaque année maintenant, suite à la suppression de la taxe d'habitation, évolueront elles de 0.80% (décidée par l'état) pour l'année 2026.

Autre engagement de notre programme : la baisse des indemnités d'élus. Si pour l'opposition, elle renvoie davantage à la démagogie, à un gage de bonne conduite ou bien encore, à une goutte d'eau dans le budget communal, elle est incontestablement bien réelle. Cette décision permettra de diminuer de 6861 euros l'indemnisation de vos élus chaque année, soit 41166 euros sur le mandat de six ans, ou 48027 euros si le mandat en cours dure sept ans. Une goutte d'eau oui peut-être, mais au final une très belle somme pour les Montenois. Celle-ci permettra ainsi de financer en grande partie, le coût du nouveau PLU.

Le budget communal est composé de deux parties : la partie fonctionnement qui sera dans la lignée de l'exercice précédent. Peu de réformes possibles cette année, surtout avec seulement cinq semaines pour établir le budget 2026.

La partie investissement permettra à la majorité d'engager la commune dans des projets clairs et annoncés dans son programme.

Comme évoqué lors de la campagne, nous avons sollicité un audit de la chambre régionale des comptes. Celle-ci n'a pas répondu favorablement à notre demande.



BUDGET GLOBAL DE LA COMMUNE DE MONTENOIS POUR 2026

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1279588 euros	500662,84 euros
Dépenses	1279588 euros	500662,84 euros
TOTAL	1279588 euros	500662,84 euros

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitres	2026	2025
011 Charges à caractère général	348380 euros	315221 euros
012 Charges de personnel	516600 euros	493000 euros
014 Atténuations de produits	11200 euros	11000 euros
023 Virement à la section d'équipement	194827 euros	251794,47 euros
042 Opérations ordre de transfert	6958,53 euros	22836,53 euros
65 Autres charges de gestion courante	184020 euros	182220 euros
66 Charges financières	17500 euros	20550 euros
67 Charges spécifiques	100 euros	100 euros

RECETTES

Chapitres	2026	2025
002 Résultat de fonctionnement reporté	200000	200000
013 Atténuation de charges	12000	8000
70 Produits des services, domaines	62240	73530
73 Impôts et taxes	140227	140382
731 Fiscalité locale	566750	566550
74 Dotations et participations	218211	237452
75 Autres produits de gestion courante	80000	54820
76 Produits financiers	60	10
77 Produits sp	100	15978

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	2026	2025
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	79342,79	159883,64
16 Emprunts et dettes assimilées	76500	91500
20 Immobilisations incorporelles	21000	27000
21 Immobilisations corporelles	313820,05	373059

RECETTES

Chapitres	2026	2025
021 Virement de la section d'investissement	194829,47	251794,47
040 Opérations ordre trans. entre sections	6958,53	22836,53
10 Dotations, fonds divers et réserves	250374,84	289239,98
13 Subventions d'investissement	48000	43000
16 Emprunts et dettes assimilées	500	500

Le mot des écoles



VIVE LE PRINTEMPS



Les beaux jours arrivent, c'est l'occasion d'observer ce qui a poussé dans notre jardin . L'année dernière, nous avons planté des bulbes de tulipes et de narcisses. Cette année, nous avons eu des ateliers "alimentation et jardin" (financés par PMA). Par groupes, nous avons planté des radis, des carottes, des potirons ... et des fleurs. Avec l'intervenante, la maîtresse et Ambre (service civique), nous avons observé les oiseaux avec des jumelles : un couple de faucon crécerelle, des rouges-queues, des rouges-gorges, des pies, des moineaux et surprise ... Le nichoir de l'école est occupé par un couple de mésange qui a eu des petits!! Puis, nous avons observé avec des loupes les insectes et petites bêtes présents dans notre cour : limaces, escargots, gendarmes, cousins, fourmis, coléoptères, ...

Nous observons en classe la transformation de larves en coccinelles!!

Les élèves de CP et CE1



Carnaval



Petits et grands ont bravé les intempéries pour défiler lors du Carnaval de Montenois le 28 mars. Le défilé guidé par l'ancestrale petit train, et clôturé par un char à été apprécié de tous. Le bonhomme de carnaval réalisé par les Francas a ensuite été brûlé. Tous ont ensuite pu profiter d'un goûter et de la buvette tenue par les z'écoles de Montenois. Pour clôturer cet après-midi le concours de déguisement à eu lieu, et les vainqueurs récompensés.



Fête des escargots



Cette année à signé le grand retour de la Fête des escargots à Montenois, organisée par "Festivités Montenois". Pas loin de 500 douzaines y ont été dégustées. La foule était au rendez-vous et a pu profiter de plusieurs animations: fête foraine, exposants, tiercé des escargots, pesée d'un panier garni, etc...



Fleurissons ensemble notre village !



Le 6 juin dernier a eu lieu la matinée de plantation organisée par la commission citoyenne. Grâce à votre aide, votre enthousiasme ainsi que votre bonne humeur, notre village s'est paré de nouvelles couleurs.

Un grand merci à tous pour votre participation et votre engagement !

Merci également aux Serres Drezet et à la Maison Vadam horticulture pour les plantes fournies, qui contribuent à l'embellissement et au fleurissement de notre village.

Prenons soin ensemble de ces plantes pour qu'elles continuent d'égayer notre village !



CONCOURS : Mise en valeur de l'Arbre de la Liberté de Montenois

Contrairement à une idée reçue, la croix de pierre de taille située rue du Piesson n'est pas un symbole religieux, mais un monument civique érigé pour commémorer un événement majeur de la Révolution française à Montenois.

Un extrait des archives communales de 1790 (fournies par Monsieur Mignot à la bibliothèque de Montenois) atteste de cet acte citoyen : « Le 14 juillet 1790, les habitants de Montenois ont prêté le serment civique et fédératif. Les 50 signataires de cet acte, avec à leur tête M. Galliotte, curé de la paroisse, ont prononcé de concert le serment fédératif d'être fidèle à la nation, à la Loi et au Roi. En mémoire de ce serment, ils ont élevé une croix de pierre de taille puis ils ont fait un repas Civique et de grande réjouissance. L'acte a été signé de tous ceux ayant l'usage des lettres. »

Il s'agit donc d'un monument offert par un collectif de villageois qui, en soutien au curé Galliotte, souhaitaient rassembler les habitants de Montenois autour des idéaux civiques : **L'ARBRE DE LA LIBERTÉ DE MONTENOIS !**

Il est conseillé de se replonger dans les livres d'histoire, en tenant compte de la position géographique du village à cette époque, pour mieux saisir la portée et les motivations du curé Galliotte.

Comment participer ? Choisissez une ou plusieurs rubriques :

- Texte : Récit ou descriptif historique.
- Illustration : Visuel du monument.
- Conception : Définition d'un support pour le futur panneau d'information.

Les modalités du concours vous seront communiquées prochainement !



La bibliothèque de Montenois vous donne rendez-vous le vendredi 3 juillet de 16h30 à 18h30 pour sa dernière permanence avant l'été, suivie de son traditionnel Apéro Biblio convivial. Et n'oubliez pas, il est encore temps de s'inscrire : l'adhésion est proposée à demi-tarif jusqu'à la fin de l'année (7 €). Cette année, pour la première fois, deux permanences estivales seront assurées le mercredi 22 juillet de 13h30 à 15h30 et le vendredi 7 août de 16h30 à 18h30. Nous aurons ensuite le plaisir de vous retrouver à la rentrée le lundi 7 septembre de 17h à 19h. Belles lectures estivales à tous et toutes.

Recherche bénévoles pour création d'un groupe de Participation Citoyenne

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'événement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Le rôle des citoyens référents est de relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention (véhicules suspects, démarchage frauduleux, etc).



Montenaises, Montenois,


Comme vous vous en êtes aperçus, nous avançons à la mise en place de notre programme et plus encore.

De plus en plus d'habitants nous accompagnent, échangent avec notre Equipe.

J'invite, et j'insiste, l'ensemble de la population à venir échanger.

Venez dans votre Mairie. Partagez vos idées, participez.

Construisons Ensemble,

Très Cordialement
 Michel BERNARD 

 **Partie de l'opposition**

Demande faite le 28 mai, en attente de retour.